

# BRESSUIRE - 1914

## Une petite ville de province

Guy-Marie Lenne

Novembre 1913, tôt le matin, comme chaque jour, Eugène Baron, un solide jeune homme d'1m 79 aux cheveux châtain et aux yeux gris<sup>1</sup>, quitte le domicile familial de la rue Pasteur à Bressuire pour se rendre à son travail, à « l'entrepôt du Central Café ». Ainsi que beaucoup de garçons de son âge issus de familles modestes, Eugène a dû commencer très jeune à travailler, dès la fin de la scolarité obligatoire, à 13 ans, peut-être même un peu plus tôt. Il sait lire, écrire et compter, guère plus<sup>2</sup>, mais ces quelques connaissances de bases lui ont suffi pour trouver un travail dans une ville qui a profondément changé depuis un demi-siècle avec l'arrivée du chemin de fer<sup>3</sup>.

Il est trop jeune pour avoir été témoin de ces transformations. De plus, sa famille est venue s'installer à Bressuire depuis peu ; son père était auparavant cultivateur à La Bretèche de Saint-Aubin-de-Baubigné où sa femme était « ménagère ». Aujourd'hui, il est « coquetier »<sup>4</sup> chez Chalon non

---

<sup>1</sup> Renseignements donnés pas sa fiche matricule à l'incorporation, Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 682. Eugène Baron est plus grand que la moyenne des hommes au début du XX<sup>e</sup> siècle, de plus de 10 cm.

<sup>2</sup> Prost, Antoine, *Si nous vivions en 1913*, Paris, Editions Grasset, 2014, page 75 et suiv.

<sup>3</sup> Lenne, Guy-Marie, *Petit histoire de Bressuire*, La Crèche, Geste Editions, 2007, page 98 et suiv.

<sup>4</sup> Le coquetier était celui qui (pour son compte ou celui d'un autre) parcourait les campagnes pour y récolter des produits frais (œufs, beurre, fromage...) avant de les revendre en ville, sur le marché ou en boutique.

loin de son domicile, sur le nouveau boulevard ouvert devant la gare des marchandises<sup>5</sup>.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BARON

Prénoms Eugène Louis Paul

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 79<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

N° 8389 au Corps. — Cl. 1913

Matricule. { 1761 au Recrutement Barbonay

Mort pour la France le 16 août 1914

à Réchicourt (Meuse)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 14 septembre 1893

à Mailly-la-Paillardie Département Saône-et-Loire

SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNE  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le .....  
par le Tribunal de .....  
acte ou jugement transcrit le 19 août 1915  
à Bressuire (Deux-Sèvres)

N° du registre d'état civil .....

534-708-1921. [26434.]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Eugène Baron croque la vie à pleines dents, heureux du printemps qui s'annonce. Peut-être même a-t-il conquis le cœur d'une jeune fille.

Mais le 26 novembre, Eugène quitte ses parents et sa ville. Il part faire son service militaire. Neuf mois plus tard, il est au front, parmi tous les soldats du 79<sup>ème</sup> RI de Nancy, la France est en guerre depuis deux semaines. Le 16 août 1914, il est le premier bressuirais « tué à l'ennemi », à Réchicourt dans la Meuse.

Site internet Mémoire des hommes. Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale

## Une vie municipale mouvementée

D'autres morts suivront, nombreuses, 35 avant la fin de l'année 1914. Comme toutes les communes de France, Bressuire est entrée en guerre le 3 août, loin du front. La mobilisation bat son plein (voir *infra* article suivant).

Le samedi 29 août, après déjà presque quatre semaines de combats, au moment où la 5<sup>ème</sup> armée française réussit à ralentir la progression vers le Sud des I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> armées allemandes à la bataille de Guise, le maire de Bressuire,

<sup>5</sup> Aujourd'hui boulevard du Maréchal-Foch.

René Héry, apprend sa révocation par arrêté du Président de la République Raymond Poincaré au motif qu'il avait, « par une réquisition de denrées alimentaires, faite sans droit en gare de Bressuire, entravé l'alimentation de la garnison et population civile de la place de Cholet, et, ce faisant, troublé sérieusement les opérations de la mobilisation »<sup>6</sup>.

L'accusation est grave en temps de guerre. Méritait-elle une révocation ? En tout cas, si l'événement, rétrospectivement, apparaît bien peu important au regard de ce que les soldats vivront sur le front, il constitue néanmoins un point d'orgue dans la lutte politique à laquelle se livrent depuis plus de deux ans, le maire de Bressuire, ses opposants locaux parmi lesquels Bathilde Bernard et son fils Didier, et l'Etat représenté par le sous-préfet et le préfet des Deux-Sèvres, Auguste Alexandre Rang des Adrets.

Né à Bressuire en 1870, avocat, René Héry a commencé très tôt une carrière politique puisqu'il devient conseiller municipal à 26 ans sur la liste de Bathilde Bernard, républicain convaincu dans une région largement acquise à l'époque à la droite conservatrice hostile à la République. Lui-même « républicain de principe » comme le définissait André Siegfried dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*<sup>7</sup>, défenseur de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen<sup>8</sup>, René Héry est élu maire de Bressuire en 1901.

Dix ans plus tard, le climat politique local s'est considérablement détérioré et quatre scrutins vont l'alourdir encore. C'est d'abord une élection municipale au printemps 1912, difficile pour le maire sortant René Héry. C'est ensuite trois élections législatives successives, auxquelles René Héry participe, provoquées par les décès des députés : en 1913 Louis-Henry Savary de Beauregard et en 1914 son successeur fraîchement élu, Henry Taudière.

En 1912, René Héry brigue un nouveau mandat municipal. Mais, alors qu'une liste catholique est constituée face à lui, menée par Charles Pajou, horticulteur, et Louis Vadier, avoué, conseiller d'arrondissement, trois autres

---

<sup>6</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 4°P 207. *Le Bocage et la Plaine*, édition du 10 septembre 1914.

<sup>7</sup> Siegfried, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale Editions, 1995, p. 549.

<sup>8</sup> Bougle-Moalic, Anne-Sarah, « René Héry, portrait d'un antisuffragiste », in *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, année 2013, N° 69, p.7.

listes, toutes républicaines, viennent troubler le face à face traditionnel droite-gauche.

René Héry va devoir compter avec une liste républicaine dissidente menée par Henri Leray, employé de commerce, et Joseph Pollier, entrepreneur de travaux publics, tous les deux membres du Comité républicain auquel appartient également le maire. Un socialiste de la SFIO, Gaëtan Parant, mécanicien aux chemins de fer, présente une deuxième liste républicaine. La troisième liste heurte davantage René Héry puisqu'elle est présentée par Didier Bernard, le fils de son ancien mentor en politique.

Que s'est-il passé entre Bathilde Bernard, son fils et René Héry pour que le premier, en réunion publique, le 4 mai, veille du premier tour, prenne à partie ouvertement son ancien protégé en des termes peu sympathiques, rapportés ensuite avec délectation par le journal conservateur *Le Courrier de Bressuire* ? S'adressant à René Héry : « c'est nous qui t'avons créé.../... si tu es entré au Conseil, c'est grâce à moi, si tu es maire, c'est grâce à moi.../... si je te combats, c'est parce-que tu es un mauvais républicain.../... Eh oui, tu es un mauvais républicain car tu es contre la liberté... »<sup>9</sup> Bathilde Bernard accuse ensuite René Héry d'avoir fait pression sur un imprimeur pour qu'il n'édite pas les affiches du candidat Didier Bernard, sous peine de perdre la clientèle de la Mairie<sup>10</sup>.

Dans sa profession de foi, Didier Bernard accuse René Héry d'être un potentat local entouré d'une « conseil trop soumis à une seule volonté »<sup>11</sup>. Plus loin, il montre du doigt la « lenteur et l'incurie dans la conduite des travaux de la municipalité », notamment pour ce qui concerne la gestion de l'hôpital. Pourtant, quelques années plus tôt, les deux hommes semblaient dans les meilleurs termes, René Héry donnant du « Mon cher Didier » dans ses courriers<sup>12</sup>.

Au soir du premier tour, René Héry, avec 862 voix, arrive en deuxième position derrière un colistier, Marcel Barillet, médecin, qui a rassemblé 946

---

<sup>9</sup> *Le Courrier de Bressuire*, édition du 29 juin 1912, archives HPB, non cotée.

<sup>10</sup> *Idem*.

<sup>11</sup> *Le Courrier de Bressuire*, édition du 8 juin 1912, archives HPB, fonds Héry, non coté.

<sup>12</sup> Archives HPB, non coté.

voix. Didier Bernard n'obtient que 686 voix et n'arrive qu'en 11<sup>ème</sup> position. Au deuxième tour, la « liste républicaine et de défense des intérêts locaux » n'aura que 2 élus (Didier Bernard et Anatole Brillaud) face aux 21 de la « liste de concentration républicaine » de René Héry qui est élu maire le 19 mai suivant. Les Bressuirais n'ont donc pas suivi les opposants dans leurs réquisitions contre le maire.

Néanmoins, la lutte va se déplacer sur un autre terrain, celui de l'hôpital. Ce dernier est alors géré par une Commission administrative à laquelle participe Bathilde Bernard, commission dirigée par un ordonnateur, Anatole Brillaud et qui est présidée par le maire de Bressuire, René Héry. Les mêmes hommes se retrouvent ainsi face à face et, dès la fin de l'année 1912, des problèmes de gestion de l'hôpital marquent la poursuite des hostilités entre les acteurs politiques locaux, auxquels se joignent le sous-préfet de Bressuire, Guillard, beau-frère de René Héry avec lequel il ne s'entend pas<sup>13</sup>, et le préfet de Niort, Rand des Adrets.

Lors de sa réunion du 25 octobre, la Commission administrative vote le budget 1913, déficitaire de 7 403 francs, et décide, semble-t-il à l'unanimité, de mettre en vente la ferme de l'Augrenière, de Boismé, propriété de l'hôpital, afin d'apurer le reliquat d'un emprunt de 20 000 francs contracté pour la réalisation de constructions nouvelles et dont il reste 15 861 francs à payer<sup>14</sup>. Président de la commission, Héry s'oppose à Bernard et Brillaud qui, pour réduire les dépenses, veulent faire payer la municipalité pour les malades de la Ville que l'hôpital recevait jusqu'alors gratuitement.

En février, dans une lettre au maire de Bressuire, le préfet approuve le budget de l'hôpital mais réserve sa décision quant à la vente de la ferme ; lettre qu'Héry affirme n'avoir jamais reçu<sup>15</sup>. En avril, l'ordonnateur Brillaud fait état au nouveau sous-préfet, Just, bien tardivement et sans en avertir Héry,

---

<sup>13</sup> Fin décembre 1912, début janvier 1913, le sous-préfet est muté à Guelma, département de Constantine, en Algérie.

<sup>14</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1X 49.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

que la vente serait contraire aux vœux du donateur de la ferme de l'Augrenière<sup>16</sup>.

Sur ce, en juin 1913, se déroule le 1<sup>er</sup> tour de l'élection législative partielle, consécutive au décès du député conservateur Savary de Beauregard. Opposé à quatre autres candidats, dont un socialiste, René Héry est sévèrement battu par le candidat conservateur Taudière, ce qui n'a pas manqué de le fragiliser face à ses adversaires locaux, républicains comme lui, Bernard et Brillaud.

78 Année. — N° 22      Hebdomadaire. — Le Numéro 5 Centimes      Dimanche 1<sup>er</sup> Juin 1913

# LE BRESSUIRAIS

ORGANE DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE  
JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

ABONNEMENTS  
Bressuire et départements limitrophes... 1 fr.  
Autres départements... 1 fr. 50  
Payables à l'avance ou par traites.  
Tous les copies doivent parvenir au bureau du journal, le vendredi matin, plus tard.

ANNONCES  
Judiciaires, 10 lignes... 0 25  
Pétitions (20 pages)... 0 40  
... par page... 0 25  
Les annonces sont reçues à l'imprimerie BERNARD, à Bressuire et dans les Agences, et sont payables à l'avance.

Les Annonces Judiciaires et Insertions Légales sont insérées dans le " BRESSUIRAIS "

ELECTION LEGISLATIVE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1913

ARRONDISSEMENT DE BRESSUIRE



**RENÉ HÉRY**  
Avocat Docteur en droit  
MAIRE DE BRESSUIRE  
Vice-Président du Comité Local  
Candidat Républicain

APPEL AUX ÉLECTEURS  
de l'Arrondissement de BRESSUIRE

Chers Concitoyens,  
Le scrutin de dimanche prochain est particulièrement grave.

redaction en chef du Bressuire et la...  
Nous avons la certitude que la...  
saura fortifié en résultats et nous attendons le scrutin du 1<sup>er</sup> juin avec confiance et espoir.

## Dernier Mot

Cultivateurs !

On veut vous tromper et jeter le trouble dans vos consciences.  
M. Taudière partisan irréductible et avoué de cet épouvantable régime d'asservissement et de malheurs dont on si longtemps souffert vos ancêtres, M. Taudière et la presse qui soutient sa candidature, pour vous égarer et gagner vos suffrages, vous affirment que M. Héry est l'ennemi de vos croyances.  
Or, il savent bien, au contraire, que M. Héry, s'est déclaré en toutes circonstances, partisan respectueux de la liberté de conscience et que jamais il n'a proféré aucune injure et aucune menace contre la religion.  
On voit confondre dans votre esprit la religion et la politique.  
On étalonne à dessein M. Héry dans le *Courrier de Bressuire* qui lance contre lui, tous les dimanches, des messages et des insultes qui ne salissent heureusement que leurs auteurs et qui ne se traitent que par le mépris et l'indifférence.  
M. Taudière ennemi de notre gouvernement, ennemi par conséquent de toutes les lois bienfaisantes que depuis 42 ans la République répand sur la France, que le monde entier admire et cherche à imiter. M. Taudière veut être député pour aller grossir à la Chambre le petit noyau de parturuteurs royalistes, dont la politique consiste uniquement à critiquer et à ridiculiser tous les actes de notre gouvernement ; de ces agitateurs mécontents qui révent le trouble et la guerre que la République s'efforce d'éteindre tout en conservant le signal de la France, parce qu'elle doit être avant de sang du peuple.  
M. Taudière qui dénie la République et ses actes, vous demande de ne servir que lui de ce bulletin de vote même que la constitution républi-

Une du journal Le Bressuirais du dimanche 1<sup>er</sup> juin 1913  
Arch. Dép. Deux-Sèvres, F° P 195.

Le deuxième semestre voit les positions se radicaliser. Le préfet s'oppose désormais à la vente de la ferme de l'Augrenière, rejoignant ainsi le camp Bernard-Brillaud ; René Héry persiste dans son choix, soupçonnant l'alliance du préfet et de ses opposants pour le déstabiliser. Le 15 novembre, dans une lettre manuscrite au sous-préfet, il explique qu'il ira jusqu'au bout,

<sup>16</sup> *Ibidem*.

allant jusqu'à affirmer : « quelle peut être alors l'issue de cette affaire ? M'amener par lassitude à donner ma démission ? Mais il faut que je veuille la donner.../... Le résultat doit-il être.../... de me diminuer, de me blesser, de m'atteindre en quelque manière ? C'est à moi de me défendre de mon mieux »<sup>17</sup>.

La presse se fait largement l'écho de l'affaire. Le Courrier de Bressuire, conservateur, ne manque pas une occasion de se gausser des affres du clan républicain et surtout de René Héry. Au contraire, la presse républicaine, avec Le Bressuirais et Le Bocage et la Plaine, vient soutenir le maire contre ses contempteurs. Pourtant journal républicain, mais de Thouars, le Messenger du Poitou, le 23 novembre 1913, se moque des « fantaisies administratives de M. le Maire », présentant au contraire Brillaud comme un « administrateur de valeur, vieux républicain éprouvé, qu'il [René Héry] a voulu en expulser [de la commission administrative] et que la Préfecture y a maintenu malgré son avis »<sup>18</sup>.

Le climat politique local est suffisamment empoisonné pour que, le 24 novembre, René Héry donne sa démission de maire de Bressuire. Le jour même, le sous-préfet envoie une lettre confidentielle au préfet lui annonçant qu'il avait délégué le premier adjoint pour faire revenir Héry sur sa décision. Car cette démission n'est pas sans faire peur aux représentants de l'Etat. Le sous-préfet le dit clairement à son supérieur : le « coup de tête » du maire est « très regrettable, car il ne manquera pas d'être exploité par le parti réactionnaire »<sup>19</sup>. En effet, la position du parti républicain est toujours fragile dans le territoire de l'ancienne Vendée militaire, au Nord-Ouest du département dont les campagnes restent indéfectiblement gagnées au parti conservateur<sup>20</sup>. L'Etat ne veut pas courir le risque de voir la principale ville du bocage pencher à droite.

---

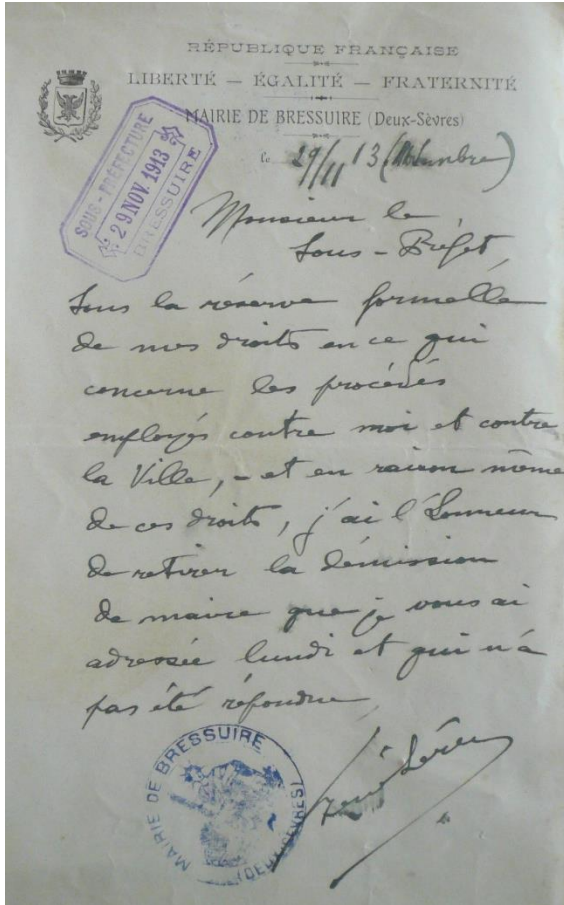
<sup>17</sup> *Ibidem.*

<sup>18</sup> *Ibidem.*

<sup>19</sup> *Ibidem.*

<sup>20</sup> Lenne, Guy-Marie, *Petite histoire de Bressuire*, La Crèche, Geste éditions, 2007, p.104-105.

Pourtant, le sous-préfet ne mâche pas ses mots pour dépeindre René Héry, il parle d'un homme « très outrancier et habitué à voir céder autour de lui », de sa « nervosité » et de sa « susceptibilité malade »<sup>21</sup>.



**Lettre de René Héry au sous-préfet, retirant sa démission de maire de Bressuire.  
Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 X 49.**

Mais, dès le 29 novembre, René Héry cède et retire sa démission. Il semble que le maire ne pouvait se permettre d'être absent de la réunion de la Commission administrative de l'hôpital, convoquée d'autorité par le préfet ce jour-là. La municipalité accepte de payer pour l'hospitalisation de quelques vieillards de la commune moyennant quoi elle escompte pouvoir faire payer l'eau délivrée gratuitement jusque-là à l'hôpital. Rien sur la vente éventuelle de l'Augrenière, le sous-préfet la pensant « écartée », le maire la voulant « réservée ».

La querelle n'est donc pas terminée, les positions évoluent peu. La fin de l'année est marquée par deux démissions de la commission administrative, dont celle d'Allonneau, ami d'enfance de Héry, « froissé » par l'attitude du sous-préfet. Les postes vacants sont aussitôt pourvus par le préfet qui nomme Julien Burcier et Gustave Maussion, concurrents de René Héry lors des élections de 1912. Maladresse du préfet ou volonté de nuire à René Héry ? En tout cas, ce dernier ne manque

<sup>21</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1X 49.



pas de le souligner dans une lettre au sous-préfet, le 12 janvier 1914, indiquant au passage que Burcier est juge et partie dans la mesure où il est architecte de l'hôpital et créancier de l'établissement<sup>22</sup>.

La situation devient tellement tendue que, sollicité par les différents partis, le ministre de l'Intérieur a envoyé à Bressuire un inspecteur des services administratifs pour faire une enquête sur le conflit. Le 16 février, ce dernier rend un rapport de 35 pages sur la situation bressuiraise<sup>23</sup>. Il y relate l'historique du conflit avant de mettre en évidence les nombreux dysfonctionnements de la commission administrative, particulièrement en ce qui concerne la décision de la vente de l'Augrenière dont l'inspecteur juge qu'elle a été prise dans des « conditions tout à fait irrégulières »<sup>24</sup>. Le rapport pointe également du doigt un certain amateurisme de René Héry dans la gestion des affaires de l'hôpital, opposant la « bonne foi » revendiquée par le Maire à la nécessaire application des « conventions administratives » existantes.

Au printemps, le bocage entre à nouveau en campagne électorale pour renouveler l'Assemblée nationale. Le 13 avril, lors du Congrès républicain, à Bressuire, René Héry annonce qu'il ne sera pas candidat en raison de ses relations difficiles avec le préfet. Marcel Barillet, docteur de Bressuire, républicain, se présente alors puis se rétracte soudainement le 19 avril, sous la pression de René Héry<sup>25</sup>, qui fait volte-face et se porte candidat pour être à nouveau sévèrement battu par Henry Taudière aux élections législatives du 26 avril.

Mais ce dernier décède subitement le 7 mai suivant, à peine réélu, provoquant une législative partielle à laquelle Héry est à nouveau candidat<sup>26</sup>. Le 5 juillet suivant, la défaite est cinglante. Le candidat de l'Action libérale,

---

<sup>22</sup> *Ibidem.*

<sup>23</sup> *Ibidem.*

<sup>24</sup> *Ibidem.*

<sup>25</sup> Le journal *Le Bressuirais*, dans son édition du 26 avril, estime que la candidature Barillet était pilotée par la préfecture pour « laquelle, coûte que coûte, il fallait un candidat pour les besoins de sa cause ». Archives d'HPB, non coté.

<sup>26</sup> Lors du congrès républicain du 7 juin 1914, Héry est désigné candidat républicain face au docteur Barillet par 202 voix contre 183.

Louis de Puineuf<sup>27</sup>, maire d'Etusson, obtient 12 892 voix, contre 5 927 pour le maire de Bressuire.

Au moment où Bressuire bruit encore de la campagne électorale et du conflit qui oppose le maire au préfet, les regards commencent de se tourner vers les Balkans où la situation s'envenime soudainement. Après l'attentat dont ont été victimes l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, et sa femme, à Sarajevo en Bosnie, le 28 juin, l'Autriche-Hongrie accuse la Serbie d'avoir armé les terroristes. Le 23 juillet, elle lui pose un ultimatum que les Serbes ne peuvent accepter. Les chancelleries occidentales s'engagent alors dans un maelström diplomatique dont on sait ce qu'il advint.

Le 15 juillet, à Bressuire, une lettre du ministre de l'Intérieur est lue devant le conseil municipal. Le ministre rappelle aux élus la supériorité de l'intérêt général, placé « au-dessus des rancunes personnelles et des préoccupations électorales ». Il en appelle à un retour au calme et demande au maire de bien vouloir désormais respecter les règles administratives en vigueur<sup>28</sup>. Destinataire lui aussi d'une lettre ministérielle, le préfet en accuse réception et justifie son action en fustigeant le rôle de René Héry, parlant de l'« irritabilité malade de son caractère ». Il va plus loin, affirmant : « il y a longtemps que j'aurais dû vous demander sa révocation pour son refus systématique d'appliquer les lois »<sup>29</sup>.

Début août, le jeu des alliances précipite l'Europe dans la guerre. Le 1<sup>er</sup>, devant les conseillers municipaux réunis en mairie, René Héry annonce la mobilisation générale pour le lendemain. Bressuire entre dans la guerre, déclarée le 3 par l'Allemagne à la France.

Lors de ces journées dramatiques, alors qu'il lui faut organiser la mobilisation de toutes et de tous, loin de chercher l'apaisement souhaité par le ministre de l'Intérieur et soucieux de faire prévaloir ce qu'il estime être son bon droit, René Héry continue de gérer les affaires locales et persiste dans sa volonté de faire payer à l'hôpital des compensations à la prise en charge par

---

<sup>27</sup> L'Action libérale populaire est un parti politique mené par Albert de Mun, formé au début du XX<sup>e</sup> siècle par d'anciens monarchistes catholiques ralliés à la République.

<sup>28</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1X 49.

<sup>29</sup> *Ibidem*.

la Ville des frais d'hospitalisation de certains malades<sup>30</sup>. Le préfet ne pourra que lui rappeler ses propres déclarations : « Vous avez raison, Monsieur le Maire, le moment n'est pas aux incidents aussi suis-je d'avis que vous auriez été bien inspiré en ne mettant point à exécution la menace que vous aviez adressé à la commission hospitalière »<sup>31</sup>.

Le 7 août, alors que la mobilisation bat son plein et que les jeunes hommes rejoignent les casernes<sup>32</sup>, René Héry ordonne une réquisition de marchandises en gare de Bressuire (voir document page suivante)<sup>33</sup>, sans que l'on puisse en déterminer les raisons. Voulait-il anticiper une pénurie qu'il pouvait justement craindre ? Rien dans les archives municipales ne permet de comprendre cette réquisition. En tout cas, les marchandises sont saisies le lendemain, entreposées aux Magasins généraux avant que l'épicerie et droguerie en gros Vandangeon et Grasset en prenne livraison le 8<sup>34</sup>. Les quantités sont impressionnantes, de sucre, chocolat, chicorée, sardines, gruyère, tapioca, conserves de viande, savon, bougies... pour une somme de 16 257,60 francs.

La réquisition du maire va provoquer une réaction en chaîne, en partie à l'origine de sa révocation. En effet, les 15 tonnes de sucre retenues appartiennent à la raffinerie Sommier, de Belleville, expédiés de Paris le 29 juillet à destination de Luçon, auprès d'un dépositaire, Alexandre Fignon. Sommier est à l'époque l'un des tous premiers producteurs de sucre de France. Son président Edme Sommier, propriétaire du château de Vaux-le-Vicomte, est marié avec la fille de l'ancien président de la République Jean Casimir-Périer<sup>35</sup>. La société de représentation-consignation Grégoire Frères, de Cholet, au nom de la société Sommier, va réclamer à René Héry la somme de 12 157,50 francs sous peine de poursuite judiciaire auprès du Procureur de la République<sup>36</sup>. Au début du mois d'octobre, il semble qu'un arrangement à

---

<sup>30</sup> *Ibidem.*

<sup>31</sup> *Ibidem.*

<sup>32</sup> Voir *infra* article suivant.

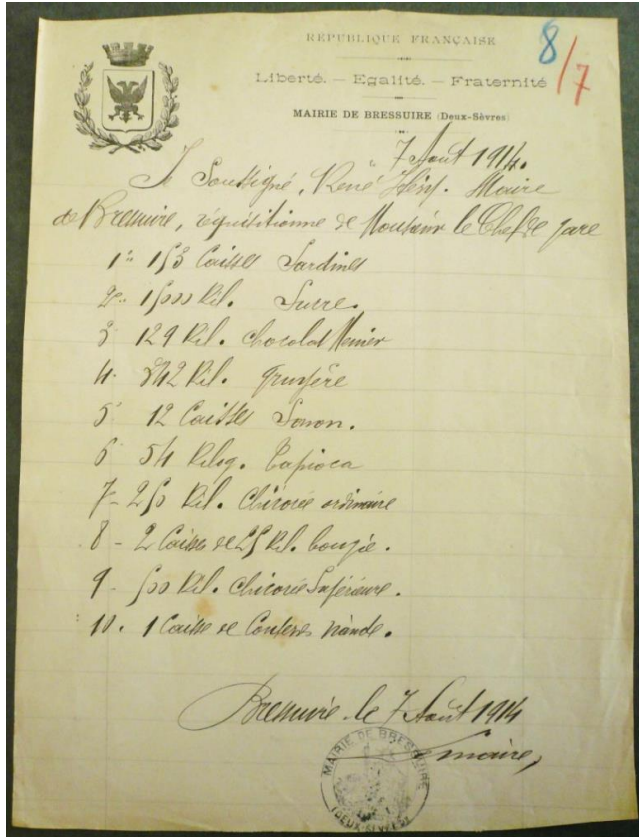
<sup>33</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 13.

<sup>34</sup> *Ibidem.* L'épicerie était situé Place Barante, à l'emplacement de l'ancien théâtre municipal.

<sup>35</sup> Hasard des événements, Edme Sommier est l'arrière-petit-fils de Prosper de Barante, premier sous-préfet de Bressuire.

<sup>36</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 13.

l'amiable a été conclu entre les deux parties puisque la société Grégoire Frères accuse réception d'un mandat de 10 350 francs à toucher du receveur municipal de Bressuire<sup>37</sup>.



Ordre de réquisition du Maire de Bressuire, 7 août 1914  
Arch. Mun. Bressuire, 4H 13.

Alors, est-il permis de supposer que les ennuis de René Héry avec la société Sommier dont le président devait avoir beaucoup d'entregent à Paris se sont conjugués avec les relations détestables qu'entretiennent le Maire et le Préfet pour aboutir au décret présidentiel du 29 août révoquant René Héry de son poste de maire de Bressuire ?

Preuve de loyalisme, le 15 septembre, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des présents deux recours de René Héry en Conseil d'Etat contre

<sup>37</sup> *Ibidem.*

sa révocation ; délibération municipale annulée par le Préfet le 27 septembre, ce dernier estimant que « la délibération précitée porte un objet étranger aux attributions du Conseil municipal, qu'elle contient la critique d'un acte gouvernemental qui échappe à l'appréciation de la dite assemblée »<sup>38</sup>.

Privée de son maire, la Ville est administrée par le 1<sup>er</sup> adjoint Chabauty-Tapon qui va s'empresse, comme la loi le permet, de convoquer un conseil municipal dans le but de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Le 2 octobre, René Héry est réélu premier magistrat de la ville par 16 voix sur 17 présents. Ses principaux opposants, Bernard et Brillaud, ont boudé la séance, de même que Barillet avec lequel Héry avait eu quelques différends.

Voilà donc René Héry assis à nouveau dans son fauteuil de premier magistrat. Une question se pose maintenant. Quel impact ces luttes politiques ont eu sur la population ? Comment la population bressuiraise a-t-elle perçu les déboires de son maire ? Il nous est très difficile de le savoir tant les sources manquent. En tout cas, Héry se prévaut du soutien de la population qui lui « a maintenu sa confiance »<sup>39</sup> le confortant dans la gestion de sa ville.

Mais il est vrai qu'en cet automne 1914, les Bressuirais ont d'autres centres d'intérêt que les joutes politiques locales. La population s'installe dans une guerre qui promet désormais d'être longue. La vie est devenue plus difficile sans les hommes partis combattre. Rue Pasteur, la famille Baron, comme tant d'autres déjà, a perdu l'un des siens.

## La population bressuiraise

Cette population, observons-là. Qui sont les Bressuirais de 1914, dans cette « Belle Epoque », déjà lointaine, « pas si belle que cela » comme le rappelle Antoine Prost<sup>40</sup> ?

---

<sup>38</sup> Arch. Mun. Bressuire, Registre de délibérations, 1914. L'arrêté du préfet ordonne que la délibération du 15 septembre soit rayée sur le registre de délibérations et que le texte de son arrêté soit joint au registre.

<sup>39</sup> Arch. Mun. Bressuire, Registre de délibération, 17 juillet 1914.

<sup>40</sup> Prost, Antoine, *op.cit.*, p. 9.

La physionomie de Bressuire au début du XX<sup>e</sup> siècle est très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui<sup>41</sup>. Le territoire communal est limité, la ville est ceinturée par les communes voisines, Terves, Saint-Sauveur, Beaulieu et Saint-Porchaire, dont les frontières viennent toucher les



**Panorama du vieux centre de Bressuire avec à l'arrière plan l'alignement des maisons de la rue Waldeck-Rousseau. Photographie prise du haut du clocher de Notre-Dame.**

*Coll. particulière.*

faubourgs de Bressuire : au nord Sainte-Catherine et la place Labâte ; à l'ouest, Saint-Cyprien ; au sud Saint-Jacques ; à l'est, le Moulin-Jacquet. Si de nouveaux quartiers sont apparus à la périphérie ouest (la Goblochère) et sud (autour et au sud de la place Jules-Ferry), conséquences de l'arrivée du chemin de fer en 1868, il faut bien convenir que la ville garde encore bien des

traits de son passé médiéval avec son labyrinthe de petites rues<sup>42</sup>. L'essentiel de l'immobilier date, lui, du XIX<sup>e</sup> siècle, reflet de la lente reconstruction de la ville après les troubles révolutionnaires et l'incendie du printemps 1794. Seuls quelques rares monuments témoignent d'un passé plus lointain : l'église Notre-Dame, la chapelle Saint-Cyprien, la Médiathèque actuelle place du 5 Mai.

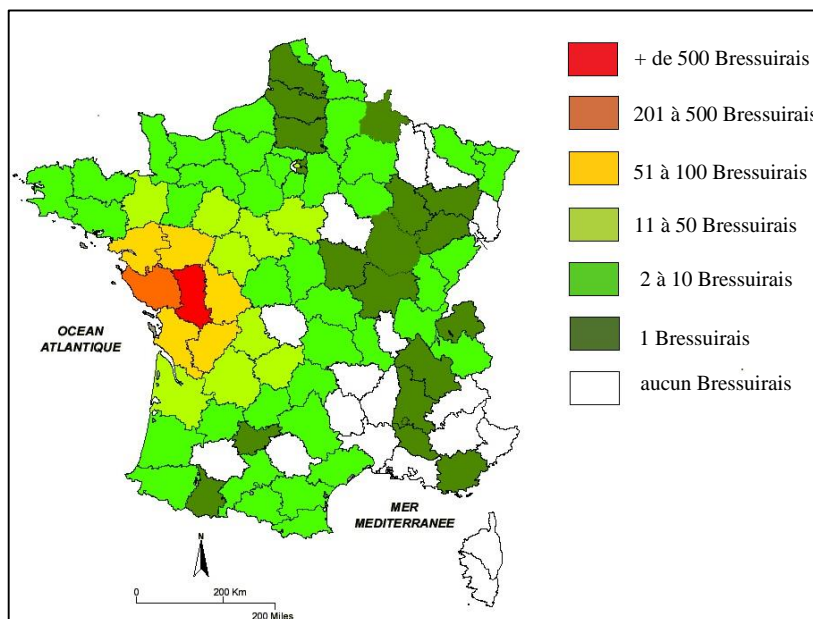
A l'intérieur de cet espace limité vivent 4 958 habitants selon le recensement de 1911 ; 4 917 agglomérés et 41 dans les rares fermes, de Saint-Cyprien, Putigny, Chachon, Sainte-Anne, le Caillou et la borderie du Camp. Ce recensement permet de se faire une idée très précise de la structure de la

<sup>41</sup> Lire à ce propos, de Charles Merle, « Bressuire et ses alentours de la fin du Moyen-Age à 1950 », in *Itinéraires d'un historien bressuirais. Charles Merle (1931-2001)*, Bressuire, Histoire et Patrimoine du Bressuirais, 2003, pages 235-252.

<sup>42</sup> Lire à ce propos le « Dictionnaire des noms de rues de Bressuire », collectif : Histoire et Patrimoine du Bressuirais, La Crèche, Geste Editions, 2008.

population puisqu'il enregistre, outre les nom et prénom, l'année et le lieu de naissance, la profession ainsi que l'adresse de chaque individu<sup>43</sup>.

Et ce qui surprend d'emblée, c'est qu'un tiers des habitants seulement est né à Bressuire, soit 1 552 individus sur les 4 682 dont nous connaissons le lieu de naissance. Les autres ? Ils sont originaires de toute la France ; 772 communes ont été identifiées. Les Deux-Sèvres arrivent logiquement en tête avec 39% des habitants issus de 195 communes du département et 13% des communes du canton de Bressuire. Viennent ensuite les départements voisins, notamment la Vendée (385), la Vienne (145) et le Maine-et-Loire (132). Et par cercles concentriques, les départements sont d'autant moins représentés qu'on s'éloigne de Bressuire (carte ci-dessous).



**Départements de naissance déclarés par les Bressuirais au recensement de 1911**

Cette réalité bressuiraise n'est pas originale en soi, même si le phénomène peut davantage surprendre dans une petite ville. Il est vrai qu'à Bressuire par exemple, le développement des activités ferroviaires a drainé de nombreux étrangers à la ville. Près de 90% des 311 employés des chemins de fer sont originaires d'une commune extérieure au territoire de l'actuelle

<sup>43</sup> Arch. Mun. Bressuire, 1F 4. Remerciements à Dominique Lenne pour le travail de dépouillement proprement dit et la constitution de la base de données informatique.

agglomération du bocage bressuirais. Avec leurs familles, c'est plus de 800 individus, soit environ 16,5% de la population. Seulement 13 cheminots sont nés à Bressuire.

De même, comme partout en France, le XIX<sup>e</sup> siècle a vu se développer dans les villes une toute petite bourgeoisie faite de commerçants, d'artisans, de fonctionnaires de justice, de l'enseignement, d'employés de banques ou d'assurances. Leur enrichissement, tout relatif cependant, leur permet d'adopter certains des codes de la haute bourgeoisie, notamment l'emploi d'une ou plusieurs servantes ou domestiques. A Bressuire, plus de 170 femmes se déclarent servantes, sans compter les 170 couturières, les 23 cuisinières dont beaucoup sont au service d'une famille. La grande majorité vient des communes rurales dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de la ville. Toutefois, beaucoup n'y resteront pas à demeure, surtout les jeunes femmes qui, après avoir acquis un petit pécule, s'en iront se marier avec un paysan. Elles seront remplacées par leurs cadettes. Les domestiques sont aussi nombreux, 209, davantage d'hommes que de femmes.

Les cinq « employées » de Madame Clausel sont à classer à part. Elles sont prostituées, attachées à la maison close de la rue de la Bobinette, tenue par Elise Clausel, née en 1857, qui se dit « maîtresse d'hôtel »<sup>44</sup>.

Le travail féminin est donc largement répandu à Bressuire, mais cette situation n'a rien d'exceptionnel. En effet, au début du siècle en France, près de 800 000 femmes sont employées dans les services domestiques, contredisant le mythe de la femme au foyer. Le recensement de 1911 montre même que les femmes représentent 37% de la population active française.

Les maîtres au service de qui travaille toute cette domesticité forment une panoplie de métiers très large. C'est d'abord tout l'éventail du commerce, dont bien peu sont nés à Bressuire. Citons les 7 boulangers dont une femme, Marie Reullier, place du 5 Mai qui travaille avec son fils et trois salariés ; les 7 bouchers dont Constant Albert, place Emile-Zola qui emploie un homme et une femme. Citons aussi les 15 cafetiers (dont 5 femmes), les 6 aubergistes<sup>45</sup>,

---

<sup>44</sup> Deveau, Stéphanie ; Hirtz, Marylise, « La prostitution à Bressuire (1856 - 1946) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, année 2005, N°54, pages. 41-78.

<sup>45</sup> A ce propos, voir l'article de Charles Merle, « Auberges et cafés à Bressuire sous le Second Empire », in *Itinéraires d'un historien bressuirais. Charles Merle (1931-2001)* », Bressuire, Histoire et Patrimoine du Bressuirais, 2003, pages 163-174.



les 14 cordonniers, les 7 épiciers et les 13 épicières, les 9 coiffeurs, les 5 horlogers, les 4 quincaillers, les 5 serruriers, les 2 imprimeurs, dont Adolphe Grolleau, rue du Four, l'unique libraire, Arthur Talbot, rue de la Vergne, les 17 négociants dont il est impossible de dire la nature du négoce<sup>46</sup>... Quant à ceux qui se disent marchands, ils sont plus de 50 (dont plus du tiers de femmes). Pour beaucoup d'entre eux, nous ne savons pas ce qu'ils vendent ; la liste des autres forme un inventaire à la Prévert : marchands de bois, de chaussures, de chiffons, de fruits, de grains, de journaux, de volailles, de vin en gros, de meubles, de lingerie, de mercerie, de poissons, de blanc<sup>47</sup>. Florentine Drujon, originaire d'Etaules en Charente-Maritime, se qualifie de « marchande d'huîtres<sup>48</sup> ».

Les métiers du textile forment une autre catégorie avec ses brodeuses (4), corsetières (3), côtelière (1), culotières (2), giletière (2)... tous métiers exclusivement féminins. 13 femmes se déclarent modistes et, parmi les 170 couturières dont nous avons déjà parlé, seules 40 se disent au service d'une famille. Les autres sont-elles des travailleuses indépendantes ? C'est peu probable. Par contre la teinturerie (2 ateliers) et le tissage (2 ateliers) sont exercés par des hommes.

Quant aux artisans, ils sont également nombreux. Les métiers sont les mêmes qu'aujourd'hui et les professions du bâtiment arrivent en tête par le nombre d'ateliers et d'ouvriers. A noter qu'au contraire du commerce, la plupart des artisans du bâtiment sont issus du milieu local, Bressuire principalement. Les 6 maçons emploient 37 salariés. Le plus gros atelier est celui de Benjamin Gatard, rue du Château, qui fait travailler 10 ouvriers. De même les 5 tailleurs de pierres ont chacun plusieurs compagnons (une vingtaine au total). Puis viennent les plâtriers (4 familles), les charpentiers (6 ateliers), 3 couvreurs, 6 menuisiers, 6 peintres parmi lesquels François Saunier, rue Gambetta<sup>49</sup>... Ajoutons à cette liste les deux cimentiers italiens,

---

<sup>46</sup> La distinction entre épicier et négociant n'est pas toujours évidente. Ainsi, Henri Meteron se dit « épicier chez Grolleau » alors que Grolleau se qualifie lui-même de « négociant ». Ailleurs, l'un des épiciers est dit « négociant épicier »

<sup>47</sup> Autrefois, la marchande de blanc vendait des ustensiles en fer blanc.

<sup>48</sup> A propos de Florentine Drujon, voir Garand, Raymond, « Bressuire, quartier Notre-Dame », Les amis du Vieux Bressuire, bulletin n° 26, 1976, p. 21.

<sup>49</sup> François Saunier est le père de Francis Saunier, peintre également et artiste, honoré par la Ville de Bressuire en 2006 qui a donné son nom à l'espace situé à l'entrée du château de Bressuire.

Bussi<sup>50</sup> et Granero et les carriers ; l'atelier Pollier<sup>51</sup>, boulevard de la Rochelle étant le plus important avec 6 ouvriers.

Au-delà, on entre peu à peu dans le monde de l'industrie, mais sans qu'il soit vraiment possible de tracer une frontière entre les deux. D'ailleurs les mots « industrie » et « usine » ne sont jamais employés dans le recensement de 1911. Il nous faut donc être très prudent et accepter une certaine approximation sémantique aussi bien qu'économique. L'entreprise Joly est très certainement la plus importante de Bressuire au début du XX<sup>e</sup> siècle (en dehors du chemin de fer). Joseph-Mary Joly a repris l'atelier de Pierre Favreau en 1891 puis l'a agrandi et réorganisé en atelier de mécanique, le long de l'actuel boulevard du Colonel-Aubry à Bressuire. Lui-même se déclare « mécanicien ». L'entreprise qui fabrique notamment des locomobiles<sup>52</sup> emploie au moins 24 salariés dont 8 mécaniciens, 4 ajusteurs, 3 forgerons, 2 tourneurs, 2 chaudronniers, 2 charpentiers et un apprenti. La spécialisation des tâches et des compétences témoigne bien de ce passage de l'artisanat à l'industrie.

Le travail du bois est bien représenté avec plusieurs ateliers importants : Luton, route de Poitiers (4 ouvriers scieurs de long), Lefort, rue de Boismé (5), Germain, au Camp (3) et Schmitt, route de Poitiers (3). Mais seul Germain se déclare lui-même scieur de long, Luton se dit charpentier, Lefort, marchand de bois et Schmitt utilise l'expression « scierie mécanique »<sup>53</sup>. Autant de termes aux définitions et aux réalités bien différentes.

A la suite de ces activités, le recensement fait apparaître d'autres secteurs importants de la vie économique locale. 27 individus se définissent meuniers mais sans qu'il soit facile d'identifier les patrons des salariés. Quelques familles semblent cependant bien représenter ce milieu de la meunerie : Baudouin, rue Saint-Jacques, Michaud et Billy, boulevard de La

---

<sup>50</sup> A propos de la famille Bussi, lire l'article de Dominique Lenne, « Du Piémont au bocage, l'intégration d'une famille italienne », in *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, année 2002, N°52, p. 89-98.

<sup>51</sup> Dans le recensement, Joseph Pollier se dit « entrepreneur ».

<sup>52</sup> Une locomobile est une machine à vapeur montée sur des roues qui servait de force motrice lors des grands travaux agricoles (battage des blés par exemple).

<sup>53</sup> En utilisant ce terme, Schmitt avait très certainement à cœur de se différencier de ses collègues en montrant la modernité de son entreprise qui utilisait une machine à vapeur au charbon comme source de puissance.

Rochelle, Grolleau, rue du Péré, au dernier moulin en activité sur la chaussée qui séparait autrefois deux vastes étangs.

Dans un tout autre domaine, évoquons la ferblanterie avec deux petites entreprises, Moreau et Chauvin, employant chacune au moins trois salariés ; les deux corderies, Allard et Maussion.

Certains métiers, disparus aujourd'hui dans la plupart des villes, sont encore bien présents au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pensons aux charbonniers (3 familles à Bressuire), à une époque où de nombreux foyers urbains sont chauffés au charbon, souvent entassé dans les caves des maisons à partir d'une trappe située en façade, sur le trottoir. Evoquons également les forgerons et maréchaux-ferrants. Quelques-uns semblent des artisans indépendants (surtout les maréchaux), les autres déclarent travailler dans des ateliers davantage industriels (voir plus haut). Citons enfin les 4 sabotiers, les 4 tonneliers, 3 chiffonniers et 3 chaisiers (dont une femme), le bourrelier, le cirier et le chasublier Eugène Blanvillain qui habite alors place du 5 Mai avec sa femme Alice et ses trois enfants dont le petit Jean né en 1900, futur chansonnier sous le pseudonyme « Jamblan »<sup>54</sup>.

Le monde de la production agricole est peu représenté à Bressuire<sup>55</sup> ; nous l'avons dit, le territoire communal, réduit, est en très grande partie urbain. Une dizaine de cultivateurs est recensée dans les quelques fermes, à Putigny, Malabry, la Grange, Chachon... Ils travaillent sur de petites exploitations qui seront bientôt gagnées par l'urbanisation dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Le marché bressuirais en fruits et légumes est en partie alimenté par des horticulteurs (3 recensés) : Billy, boulevard de La Rochelle, Pajou, rue de Nantes et Grolleau, rue du Château. Quant aux jardiniers, nombreux (35 dont 4 femmes) il n'est pas toujours possible de discerner les travailleurs indépendants des ouvriers. Si quelques-uns disent être employés par les horticulteurs précités, d'autres sont au service de familles de la bourgeoisie bressuiraise. Ainsi, Edouard Alloneau, président du tribunal, emploie-t-il deux jardiniers, Georges Gellé et son père ; Anatole Brillaud, deux également,

---

<sup>54</sup> Lenne, Dominique, « Jamblan 1900-1989. "Prince de Montmartre" », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, année 2009, N°61, p. 47-60.

<sup>55</sup> En France, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs représentaient encore 35% de la population active.

Louis Noirault et Henri Barbeau. De son côté, Auguste Baudry déclare être au service de l'hôpital.

Bressuire n'est qu'une petite ville mais elle compte toute une population de fonctionnaires et employés de la Ville, de la Sous-préfecture, des Postes, de l'enseignement, de la justice, des forces de l'ordre (police et gendarmerie), des Ponts-et-Chaussées..., des professionnels de santé, des banques et des assurances... Ils appartiennent à cette frange de la population qui a fait des études, plus ou moins longues, jusqu'au certificat d'études ou, pour une toute petite minorité, jusqu'au baccalauréat<sup>56</sup>, mais qui suffisent à les distinguer de la masse.

Quelques-uns, très rares, sont allés à l'Université. Ils forment l'élite intellectuelle de Bressuire et rien ne saurait rapprocher ces privilégiés du reste des fonctionnaires au train de vie plus modeste. Au rang de ce groupe, nous trouvons le sous-préfet, Théodore Guillard, le maire et avocat, René Héry, l'ancien maire Bathilde Bernard, les 5 médecins, les 6 pharmaciens, le président du tribunal, Edouard Alloneau, le procureur de la République, Lucien Rochoux, les 3 magistrats, les 3 notaires, l'inspecteur primaire Edouard Collinet, l'architecte Julien Burcier, le capitaine de gendarmerie, le commissaire de police et quelques autres.

Mais le tableau ne saurait être complet sans évoquer la masse des enfants : 32% de la population ont moins de 20 ans en 1911. Beaucoup vont à l'école, obligatoire jusqu'à 13 ans<sup>57</sup>, dans les différents établissements publics et privés de la ville. Les enseignants des écoles primaires élémentaires délivraient à leurs élèves les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul et ne présentaient au certificat d'études que les plus doués. Au-dessus, les deux écoles supérieures de garçons et de jeunes filles, d'Etat. La première, boulevard Nérisson (actuelle Maison des Arts), préparait aux carrières commerciales et industrielles, à l'école normale d'instituteurs, à l'école des arts et métiers et à la fonction publique. La seconde, route de Poitiers (actuel lycée Genevoix), dirigeait une partie de ses élèves vers l'école normale d'institutrices<sup>58</sup>. Deux établissements catholiques existaient également, plus

---

<sup>56</sup> En 1913, seul un enfant sur trois obtient le certificat d'études et 8 000 lycéens le baccalauréat. Voir Prost, Antoine, *Si nous vivions en 1913, op.cit.*, pages 75 et suiv.

<sup>57</sup> Quelques-uns travaillent déjà : 6 sont domestiques, 5 sont servantes, 2 sont couturières et un est couvreur. Ils sont nés en 1898-1899.

<sup>58</sup> L'histoire de l'enseignement publique à Bressuire reste à écrire.

anciens, le collège Notre-Dame (rue des Religieuses), pour les jeunes filles et le petit séminaire Saint-Joseph, appelé auparavant collège séminaire (actuelle Maison des associations)<sup>59</sup>.



**EPS de garçons, boulevard Nérissou**  
Carte postale, Coll. particulière.

La profession est déjà bien féminisée à Bressuire à la veille de la

guerre, davantage dans l'enseignement primaire : 20 femmes sur les 28 enseignants recensés, par contre 3 femmes seulement dans les écoles supérieures publiques et collèges catholiques sur 12 professeurs déclarés.

Cette grande diversité socio-professionnelle constatée à travers le recensement de 1911 induit une certaine géographie socio-spatiale dans un



**EPS de filles, route de poitiers**  
Carte postale, Coll. particulière.

espace relativement circonscrit. L'explosion urbaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, due en grande partie à l'arrivée du chemin de fer, a modifié la physionomie de la ville à sa périphérie sud et ouest, créant un appel d'air pour une population allogène qui s'est installée dans les nouvelles rues, ouvertes sous les

mandatures de Bathilde Bernard et de René Héry : boulevard de la République, rues Victor Hugo, Voltaire, Waldeck-Rousseau, ainsi que les

<sup>59</sup> Cadu, Alain, *Saint-Joseph 1890-2003. La chronique*, Bressuire, Jolly Imprimeur, 2003. Le petit séminaire devint progressivement lycée Saint-Joseph dans les années 1940, au fur et à mesure que l'établissement prépara des élèves au baccalauréat.

rues du nouveau quartier face à la gare de marchandises : rues Pasteur, de l'Usine-à-gaz, Denfert-Rochereau...

Dans ces nouveaux quartiers vivent presque exclusivement les employés du chemin de fer. De nombreuses maisons ont d'ailleurs été construites par les employés eux-mêmes (rue Pasteur notamment), contribuant à donner à ces ensembles immobiliers une coloration sociale presque unique. Ainsi, la rue Waldeck-Rousseau est constituée à 90% de familles de cheminots. Et encore, ceux qui déclarent une autre profession sont-ils bien souvent des fils ou filles de cheminots. Il en va de même des rues Victor-Hugo, Voltaire et Pasteur. Tous cependant ne vivent pas dans ces deux nouveaux quartiers, beaucoup se répartissent dans la ville, dans des rues à forte minorité cheminote : rues Barante, des Campes, de Juillot, de la Tourette, boulevard Jules Ferry, boulevards actuels Clémenceau et Foch, route de Nantes...

De son côté, la Paillerie (104 habitants) et la rue du Péré (107 habitants), séparés du reste de la ville, à l'ouest, par la tranchée de la ligne de chemin de



**Au second plan, derrière les arbres, le quartier de la Paillerie  
et à droite, la rue du Péré  
Carte postale, coll. particulière.**

fer, forment un quartier très populaire décrié depuis longtemps par la bourgeoisie bressuiraise qui y voit un lieu de perdition<sup>60</sup>. Là vit tout un petit

<sup>60</sup> Lenne, Guy-Marie, *Petite histoire de Bressuire*, op.cit., page100.

peuple de domestiques, journaliers, ouvriers, couturières... Autres quartiers populaires : l'ancienne paroisse Saint-Jean, autour de la place éponyme, de même que les longues rues de Nantes très peuplée, avec 250 habitants et de Juillot à l'est de la ville, avec 200 habitants.

Enfin, autour de la place Notre-Dame et de part et d'autre des rues Gambetta et de La Huchette, place du 5 Mai et dans les rues adjacentes, vivent les familles de commerçants, mais aussi toute une population de domestiques, servantes et autres employés.



**Bressuire, rue Gambetta**  
*Carte postale, coll. particulière.*

Le bâti urbain ancien de Bressuire que nous pouvons voir aujourd'hui est directement hérité de ce passé pas si lointain et il suffit de parcourir les rues et de lever les yeux sur les façades pour deviner ceux qui y ont habité il y a un siècle : des maisons étroites, à l'architecture simple, à un voire deux

étages, rarement davantage, accueillant toute cette population modeste de salariés. Seules les maisons des notables de l'époque, dispersées dans la ville se distinguent encore par leur grandeur, leur architecture plus complexe et recherchée, plantées au milieu d'un jardin plus ou moins vaste.

## Conclusion

Voilà donc le visage qu'offre Bressuire à la veille de la guerre. La vie politique y est fortement marquée par son maire, René Héry, au républicanisme incontesté mais au caractère controversé qui, localement, doit faire face à une opposition farouche et obstinée et à une administration préfectorale tatillonne et procédurière. Bressuire vit au rythme du choc de fortes personnalités, dans un face à face irréductible entre le maire et ses opposants, principalement Bathilde Bernard et son fils Didier, le préfet Rang des Adrets.

Bressuire est une petite ville de province qui présente des visages multiples. Sa population est composée d'individus très divers par leurs origines, leurs traditions, mais aussi certainement par leurs comportements, notamment politiques et religieux. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle a donné à la ville une forte coloration cheminote et s'est accompagnée d'une expansion urbaine sans précédent dans son histoire. Bressuire vit de ses multiples métiers qui font vivre une population plutôt modeste.

Les événements de l'été 1914 vont plonger Bressuire dans un conflit que bien peu d'habitants avaient pu pressentir. La mobilisation du début août, le départ des jeunes hommes pour la guerre puis l'enlisement du conflit vont marquer une rupture dans une vie quotidienne qui, sans être toujours facile, pouvait apparaître comme relativement harmonieuse.



